

Bilan des discussions du forum ouvert 13e Rendez-vous des OBV Rimouski

Neuf thématiques abordées en sous-groupes :

- **Financement des OBV**
- **Reconnaissance auprès des acteurs et axes de communication**
- **PDE (reconnaissance, arrimage et autres)**
- **Le support au diagnostic de la qualité de l'eau par le MDDEFP**
- **Arrimage GIEBV-GISL**
- **Formation continue**
- **Cohabitation et/ou arrimage avec d'autres organismes similaires**
- **Arrimage OBV - Autres organismes**
- **Rôle des universités**

Le financement des OBV

- Nécessité de financement pour la mise en oeuvre
- Nécessité de chercher du financement ailleurs
- Maintien des ressources humaines
- Déterminer le financement de base
- Financement à long terme
- Cibler clairement les OBV comme organismes responsables de la GIRE au Québec c.f. Loi sur l'eau
- Multiplier les mandats, mais avec une augmentation de financement
- Faire reconnaître l'expertise des OBV en matière de GIRE
- Problème de crédibilité des OBV de la part du MDDEFP

- Déterminer des orientations et objectifs clairs de GIRE
- Contribution des autres ministères impliqués dans la GIRE
- Fonds d'incitation à l'action
- Augmentation des montants des programmes de financement
- Table de concertation nationale sur l'eau (C.I., ROBVQ, UMQ, FQM, RNCREQ, etc.)
- Financement issu des redevances
- Contribution volontaire de la part des citoyens sur le compte de taxe
- Nécessité de financement local
- Financement corporatif
- 40 porte-parole connus localement

Reconnaissance

- Indiquer en quoi nous nous distinguons dans le milieu.
- Les OBV doivent avoir une vision claire et prêcher par l'exemple.
- Le rôle de chacun des acteurs doit être clairement identifié.
- Actuellement, il y a un cadre réglementaire flou. Il est difficile pour les citoyens de s'y retrouver. Une clarification politique est nécessaire.
- Les OBV ne doivent pas remplacer les acteurs. Ils doivent trouver leur voie, avoir leur propre carte d'identité, faire des actions qui vont parler d'elles-mêmes.

-Il est difficile pour les OBV d'obtenir une reconnaissance provinciale. Solutions possibles: cadre politique clair, avoir une ligne commune.

-Messages communs des OBV: expliquer le rôle et les mandats des OBV, expliquer le concept de bassin versant.

-Élément commun à tous les OBV: la GIEBV.

-Il est difficile d'obtenir une reconnaissance sans faire d'actions. À l'échelle organisationnelle, le temps pour faire des actions est très limité après la rédaction du PDE.

-Il faut avoir une approche bouddhiste: C'est à mettre en valeur les réalisations de nos partenaires que la reconnaissance viendra.

-Avec les PDE, les OBV sont parfois perçus comme des pelleteurs de nuages. Il faut cependant parfois pelleter des nuages pour voir le ciel.

-La population doit développer le réflexe de penser aux OBV lorsqu'il y a un problème lié à l'eau.

-Nous devons trouver nos niches: mettre les gens en relation, parler d'eau.

-Nous devons faire avancer les autres, les partenaires. Être des catalyseurs.

-Développer le réflexe de penser plus grand que chacun de nous.

-Humilité de ne pas être reconnu. Bref, jouer son rôle de gouvernance.

PDE

-Développer le réseau des OBV.- Reconnaissance locale : avantages pour les acteurs

- Reconnaissance régionale : MRC, CRÉ, Direction régionale des ministères

- Reconnaissance nationale : gouvernement

- Voir le rôle du ROBVQ

- Même si nous n'avons pas la reconnaissance légale, il peut y avoir une adhésion à la démarche

- Échelles plus petites = plus d'adhésion, échelles plus grandes = nécessité légale et plus de financement

- Avantages des PDE : document complet

- Arrimage entre les PDE des OBV : cohérence des échelles

- Avantage PDE Concertation ?

- Limité par le manque de poids des PDE

- Implication limitée des acteurs

- Peu d'intérêt

- Les débats ne se font pas en profondeur

- La concertation est beaucoup plus efficace à petite échelle ou pour un sujet précis

- La concertation PDE est facilitée par le côté neutre de l'OBV

- Le support du MDDEFP est mauvais, il manque de cohérence entre le PDE et la démarche du gouvernement

- Une problématique majeure est que le PDE est conçu pour être fait à une petite échelle, mais on essaie de l'appliquer à une échelle plus grande et ça ne marche pas

- Les acteurs ne voient pas la pertinence des PDE (manque d'éducation, poids des PDE)

- Les PDE à grande échelle sont très différents des PDE à petite échelle (participation citoyenne, degré de détail, sentiment d'appartenance,

sentiment que le porteur de préoccupation est entendu)

- Clarification des mandats des PDE nécessaires
- Avantage : acceptabilité sociale locale
- Comment rendre les PDE accessibles : est-ce que les PDE doivent être vulgarisés pour la population (idée de Fiche)
- Attention à l'utilisation du PDE : pas un outil de communication. Il y a plusieurs outils en parallèle qui sont vulgarisés, attrayants, adaptés au public. Par contre, ils demandent du temps de l'argent et de l'énergie.
- Les données sur la qualité de l'eau sont plus faciles à communiquer et à diffuser.
- Le MDDEFP devrait fournir des outils complets pour la réalisation des PDE.
- Il faudrait intégrer les PDE dans les autres structures, mais il y a une difficulté d'arrimage
- La reconnaissance légale est importante
- Comparaison avec les CRRNT : est-ce équitable ?
- Quelle expertise voulons-nous des OBV : technique ou de concertation ?
- Le diagnostic est réalisé en fonction des compétences de ceux qui les réalisent
- Il faudrait avoir une cohorte technique pour rédiger les PDE. Les OBV ne sont pas des organismes d'expertise, mais permettent plutôt la concertation d'experts.
- Pas de message clair à cet effet de la part du gouvernement : une reconnaissance claire est un besoin fondamental. Quelle est l'utilité des OBV?
- Gouvernance = faire grandir l'autre

- Il faudrait avoir des outils réglementaires et légaux sur lesquels compter.
- Il faudrait nous nommer dans la loi pour amener la reconnaissance
- Il faudrait une loi-cadre sur l'eau légitimant les OBV et le PDE
- Présentement les ministères ne s'impliquent pas dans la mise en oeuvre
- Les processus ministériels ne semblent pas cohérents avec la volonté ministérielle
- Une concertation forte = PDE fort
- Il y a peur du diagnostic pour certains acteurs

Le support au diagnostic de la qualité de l'eau par le MDDEFP

- Il faudrait obtenir les résultats plus tôt du laboratoire
- Prix ami pour les OBV peu importe si le projet est accepté par le ministère
- Davantage d'heures de laboratoire sont souhaitées pour caractériser les territoires peu documentés
- Le SGGE n'est pas mis à jour assez fréquemment
- Fonctionnalité SGGE avec Window 7 = nul
- Support aux OBV souhaité pour interpréter les résultats ad hoc obtenus en marge du réseau-rivières : besoin en formation
- Problématique des lacs. Les OBV se font demander ce qu'on peut faire. Besoin de soutien de la part du ministère
- MDDEFP doit se dépêcher à faire connaître ce qu'il peut fournir aux OBV afin que ces derniers ne

travaillent pas à obtenir des données qui leur seront fournies éventuellement.

Arrimage GIEBV - GISL, dont OBV - ZIP

-Clarifier les mandats et les limites territoriales d'intervention entre les 2 réseaux et notamment auprès des acteurs locaux. Un manque de précision peut entraîner une mauvaise perception et une confusion sur les mandats, et donner une impression de dédoublement (dont la multiplication des tables de concertation).

-Clarifier et arrimer également les PDE, les PARE et les PGIR de façon à les rendre cohérents et conséquents à l'échelle ses régions où ils devront prendre effet.

-Améliorer la communication entre Stratégies Saint-Laurent et le Regroupement des OBV, entre les OBV et les comités ZIP régionalement, et, pour les deux têtes de réseau, porter une attention particulière aux secteurs où les relations se révèlent plus difficiles afin d'en minimiser les effets négatifs.

-Malgré la complémentarité territoriale des mandats de concertation des OBV et des comités ZIP, certains points sensibles portent à croire qu'il existe un conflit d'intérêts entre les deux entités. Ce ne devrait pas être le cas, car ce sont des réseaux ayant des mandats territoriaux complémentaires.

-Les tensions sont parfois attribuables à des conflits de personnalités, mais également à une confusion attribuable surtout au chevauchement des territoires pour des mandats similaires de concertation.

-Mieux définir la GIRE au niveau provincial afin de faciliter l'arrimage des OBV et des comités ZIP sur les territoires où ils agissent, et afin d'harmoniser les outils pour que les organismes perçoivent bien cette complémentarité dans l'optique de la mise en œuvre de la GIRE.

-Développer des actions communes, dont du démarchage auprès des acteurs régionaux et locaux.

-En région, faire appel à un modérateur ou un observateur neutre pour faciliter l'arrimage et réduire, lorsque nécessaire, les tensions ou les conflits. Exemple, l'UQAR en soutien au comité ZIP SE et à l'OBAKIR)

-Obtenir une reconnaissance officielle et faire connaître les mandats des deux réseaux.

-La question du sous-financement des deux réseaux reste problématique et peut susciter des conflits. Il faut se soutenir afin d'obtenir un financement supérieur du gouvernement pour la mise en œuvre de la GIRE et le soutien des deux réseaux.

-Optimiser les ressources des réseaux via des initiatives de partage des ressources et des expertises.

-Les OBV et les comités ZIP, en tant qu'organismes de concertation en gestion de l'eau doivent pouvoir «se parler, s'entendre et travailler ensemble ». Si nous n'y arrivons pas, comment peut-on prétendre concerter les autres acteurs du milieu?

Formation continue

- Rendre accessibles les formations pour les OBV situés en région (amoindrir les frais de déplacements, entre autres)
- Les formations pourraient se dérouler dans les locaux du MDDEFP, dans les bureaux régionaux
- Confirmer l'accessibilité de ces locaux
- Opter pour des formations à distance interactives (PowerPoint avec son, p.ex.) et favoriser la formation sur DVD, organiser des webinaires auxquels les OBV pourraient participer en groupe.
- Former des groupes d'intérêts (OBV et autres organisations) et faire déplacer les formateurs en région.
- Utiliser différents moyens technologiques pour la diffusion de ces formations en région (en temps réel ou en différé).
- Dresser une liste des besoins en formation par OBV
- Transmettre une liste des besoins en connaissances au MDDEFP
- Le MDDEFP pourrait offrir des formations en matière de gestion de l'eau. Cependant, d'autres genres de formations seraient grandement utiles pour nous aider dans nos fonctions.
- Les besoins en formation comprennent notamment : participation citoyenne, relations d'un CA et avec la table de concertation, gestion des connaissances, gestion interne et administration, gestion des ressources humaines, géomatique (logiciel libre - Alain Demers), communication, animation, mise en page avancée de documents, formations techniques sur le terrain, etc.
- Élaborer une trousse d'introduction aux nouveaux employés
- Lors du départ d'un employé, comment faire en sorte que l'expertise, les connaissances, les formations suivies, etc. demeurent au sein de l'OBV? Partage des expertises entre employés. En ce qui a trait à la table de concertation (ou au conseil d'administration), élaborer un outil (DVD?) afin de les informer sur la GIEBV (ou GIRE). Un outil qui développerait l'intérêt de ces acteurs de l'eau (motivation, mobilisation, participation, responsabilisation). Mettre à jour le DVD existant qui est plutôt axé sur l'agriculture et la GIEBV, ce qui n'est pas la réalité de tous les OBV.
- Ces formations pourraient avoir lieu dans le cadre des RV des OBV
- Le financement des OBV peut-il servir pour des formations autres que gestion de l'eau et suivis hors cadre des RV? Autrement dit, un OBV peut-il utiliser le financement provenant du MDDEFP pour participer à une formation en communication, par exemple (ou autres formations continues) offerte dans sa région?
- Une liste de formations offertes et contacts par région pourrait être fournie aux OBV (liste dressée par le ROBVQ)
- Monter un programme annuel de ces formations, par groupe d'OBV, par région
- Faire un essai, un projet pilote, pour voir si cela fonctionne bien avant de l'appliquer à une plus grande échelle.
- Besoin de formations adaptées aux réalités des OBV. Les formations « grand public » ne conviennent pas

vraiment tandis que les formations trop pointues (universitaires) ne conviennent pas non plus (par exemple : les formations en hydrologie dispensées dernièrement).

- Pour une gestion efficace, assurer la communication entre les directions des OBV : un système de communication « interne », en continu, de façon spontanée. Il existe Drop Box, mais il semble que ça ne répond pas aux besoins de communication (de formation) en continu, de partage des connaissances en continu. Suggestions : un Intranet, un Chat entre OBV, etc.
- Aménager une rencontre des directions dans le cadre des RV des OBV (sujets à l'ordre du jour qui permettront la formation continue).
- Partager une ressource pouvant agir de conseiller scientifique qui élaborerait une liste d'experts dans différents domaines et par région. Les OBV pourraient faire appel à ces experts pour les aider dans la réalisation de mandats, fonctions, activités, projets, etc. Et ce, en sachant très bien qu'un seul conseiller scientifique ne pourrait suffire à la tâche et que les OBV ont besoin d'experts qui connaissent les réalités régionales.
- Regarder les possibilités qu'une école d'été offrirait.

Solidarité de la GIRE à l'échelle internationale

Pourquoi?

- Pour améliorer l'efficacité de la GIRE, pour regrouper et partager les ressources et les connaissances, pour s'inspirer des différentes expériences et perceptions.
- Pour faciliter la GIRE dans les BV transfrontaliers.
- Pour des transferts de connaissances et d'expériences ici, testés par des applications concrètes.
- Dans une optique de solidarité globale.
- Pour apprendre.
- Parce que les solutions dépendent de plusieurs juridictions - souci d'harmonisation et de concertation entre les juridictions impliquées.
- Pour des campagnes internationales : océans, changement climatique, etc.

Quelle solidarité?

- Fonctionnelle.
- Morale, notamment vis-à-vis des situations de pénuries d'eau, pour le droit à l'eau, etc.
- Pour les écosystèmes hydriques plus larges (les Grands Lacs, golfe de Californie).

Quels moyens?

- Les organisations supranationales (ROBAN, RIOB).
- Jumelage : entres OBNL du Québec et d'ailleurs, groupes de jeunes, Aller Retour, etc.
- Via la coopération internationale canadienne.
- TIC.
- Fondations privées.
- Personnalités pivots.
- Suivis spécifiques et applications concrètes des projets Aller Retour (projets pilotes avec les OBV participants).

Arrimage OBV - Autres organismes

- CRE, Table GIR, Projets collectifs agricoles, nouvelles tables de concertation sur les eaux souterraines...
- Problèmes:
 - Problème de compréhension des mandats;
 - Problème de dédoublement du travail;
 - Problème du nombre de tables de concertation.
- Pistes de solution:
 - Définir les rôles de chacun;
 - Faire la tournée des partenaires pour expliquer les rôles;
 - Développer des liens de confiance avec les autres organismes.
- Problème de sollicitation des acteurs.
- Promouvoir le travail avec les autres organismes.
- Voir les actions conjointes.
- Problème de perceptions - Adaptation.
- Changer de mentalités & mettre les efforts nécessaires pour améliorer ou poursuivre les relations vers une entente.
- Clarifier les rôles de chacun auprès des acteurs.
- Valoriser les actions (ex: réception de financement) des acteurs envers les OBV.
- Valorisation du travail des élus.
- Valoriser le partage des contacts et le partage des ressources.
- Certains organismes ont parfois l'impression que les OBV veulent prendre leur travail. Le défi est d'essayer de s'entendre sur la définition du travail.
- Dédoublement des comités, sursollicitation des acteurs.
- Définir les rôles de chacun et les respecter.

- Rencontrer les partenaires pour expliquer la gestion de l'eau (industries, gouvernements, municipalités, conseils municipaux).
- Travailler ensemble sur les grands dossiers.
- Front commun pour une meilleure reconnaissance des organismes communautaires.
- Travailler au niveau politique (rôle des présidents).
- Valorisation du travail des élus, de leur implication et des remises de financement.
- Mobilisation, financement, connaissance, expertise, concertation sont les grands axes du PDE de l'OBV Lac Saint-Jean.
- Savoir qui nous sommes avant tout (appliquer la gestion de l'eau).

Rôle des universités

- Collaboration OBV et universités à plus long terme, afin qu'elle devienne récurrente.
 - Mécanismes d'évaluation des professeurs qui ne favorisent pas l'engagement social et communautaire.
 - Les OBV devraient faire appel aux chercheurs et aux superviseurs de thèses.
 - Les OBV utilisent actuellement des étudiants, entre autres lors de projets de fin de bacc ou de cours qui s'y prêtent... mais la qualité n'est pas toujours au rendez-vous.
- Besoins**
- Vulgarisation, traduction scientifique, produire des connaissances utiles.

- Accès aux données, aux ressources documentaires, diffuser des revues de littérature.
- Compréhension mutuelle universités vs OBVs.
- Transmettre des compétences en communications, développer des collaborations.
- Encadrement, tutorat, coaching scientifique pour les OBV (Avoir un programme gouvernemental de financement en ce sens).
- Groupes d'experts qui offrent un appui au ROBVQ pour des besoins ciblés, et faciliter le relais vers les OBV.
- Pas d'université dans certaines régions (comment attirer l'attention de certaines disciplines?).
- Assurer le transfert systématique des résultats vers communautés (association GRIL et ROBVQ).
- Répertoire des groupes de recherches/experts universitaires du Québec.
- Veille, synthèse, revue sur thèmes pertinents... déterminés par le ROBVQ.
- Mettre en relation les professeurs, les groupes universitaires et les projets potentiels des OBV pour qu'il y ait un arrimage.
- Stages d'étudiants internationaux.
- Répertoire d'outils (marketing social, habileté pour approcher maires, communication non-violente, etc.), modules de formation sous différentes formes.
- Attirer l'attention, l'expertise dans les régions éloignées.
- Créer des communautés de collaboration régionale; la collaboration à cette échelle est importante, vitale... et que faire dans les régions où il n'y a pas d'université...

Collaborations existantes

- Engager des stagiaires
- Projets étudiants (mais pas de recherche)
- Partage de données entre OBV et Universités

- Mentorat, personnes-ressources
- PACES: support pour OBV, qui fait un lien avec les partenaires régionaux... développer l'expertise régionale (en prévoyant cette fonction dans le budget)
- Offrir des présentations aux partenaires, acteurs de l'eau.

Solutions, idées à mettre en place

- Interface permettant aux OBV (comités locaux, association de riverains) de poster leurs besoins en recherche et que ce soit accessible à tous les universitaires.
- Concertation des OBV pour identifier les besoins communs en recherche.
- Banque des données des recherches en cours.
- Répertoire des groupes de recherche et des champs de recherche des universitaires.
- Que les universitaires relaient leurs idées de projets en recherche auprès des OBV.